

Programme Spirale

Phase Pilote

M. Carton¹, M. Nachtigal¹, S. Bonnaud¹, D. Coste², P. Lepinay², B. Varsat²,
B. Wadoux², A. Serrano¹, S. Bonenfant¹, P. Rolland³, M. Goldberg¹

- 1: Équipe Risques post-professionnels – Cohortes du Cetaf / Unité 687 Inserm – CNAMTS
- 2: Centres d'examens de santé de la CNAMTS
- 3: Département Santé Travail, Institut de Veille Sanitaire

Contexte

- 15-20 000 cancers incidents/an imputables à des expositions professionnelles
 - Exposition aux agents cancérogènes fréquente en milieu professionnel (vie entière : amiante=25%, bois=8%)
 - Effets sur la santé différés dans le temps, souvent après la cessation d'activité
- ⇒ Mise en place du suivi médical post-professionnel (Arrêté du 28 février 1995)



Suivi médical Post-Professionnel

Pour qui ?

- Assurés du régime général de sécurité sociale
- Retraités, chômeurs
- Exposés au cours de leur activité professionnelle à des agents cancérogènes

Qu'est-ce que c'est ?

Surveillance médicale spécifique régulière sans avance de frais

Amiante : examen clinique, radiographie pulmonaire, exploration fonctionnelle respiratoire

Bois : examen clinique, radiographies pulmonaire et des sinus de la face

Comment l'obtenir ?

Demande auprès du service AT/MP de la CPAM affiliée

Mais : dispositif très peu appliqué (3 300 demandes de SPP en 2002)



Objectifs

1. Intervention de santé publique

- Repérer les retraités ayant été exposés à des cancérogènes (amiante et/ou poussières de bois)
- Évaluer leur exposition et les **informer**
- **Faciliter** la demande de suivi post-professionnel

2. Étude épidémiologique

- Décrire les expositions professionnelles vie complète
- Suivre à long terme les effets des expositions (cohorte)
- Évaluer les bénéfices potentiels du SPP



Phase pilote : Population cible

Débutée en avril 2006

Critères de sélection :

- Retraités
- Hommes
- Nés en 1942 et 1943
- Régime général de la sécurité sociale
- 13 départements

Soit env. 50 000 personnes



SURVEILLANCE POST-PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS

Schéma de l'étude

Repérage actif des retraités exposés

Entretien d'évaluation de l'exposition

51 662 autoquestionnaires envoyés

Taux réponse : 24 %

Test de Relance :
1 000 non réponses
à 1 mois
x 2

12 069 autoquestionnaires reçus

72% retraités filtrés

50% Amiante / 3% Bois / 19% Mixte

28% retraités non filtrés

23 % non E+ / 5% déjà SPP

Taux venue: 40%

Confirmation
de l'exposition

Amiante 76%

dont 64% E+ intermédiaire/forte

Bois 57%

74% des expositions
justifient un SPP

84% Intentions de demandes
de SPP

83% de participation
au suivi épidémiologique

(Bilan au 5 novembre 2007)

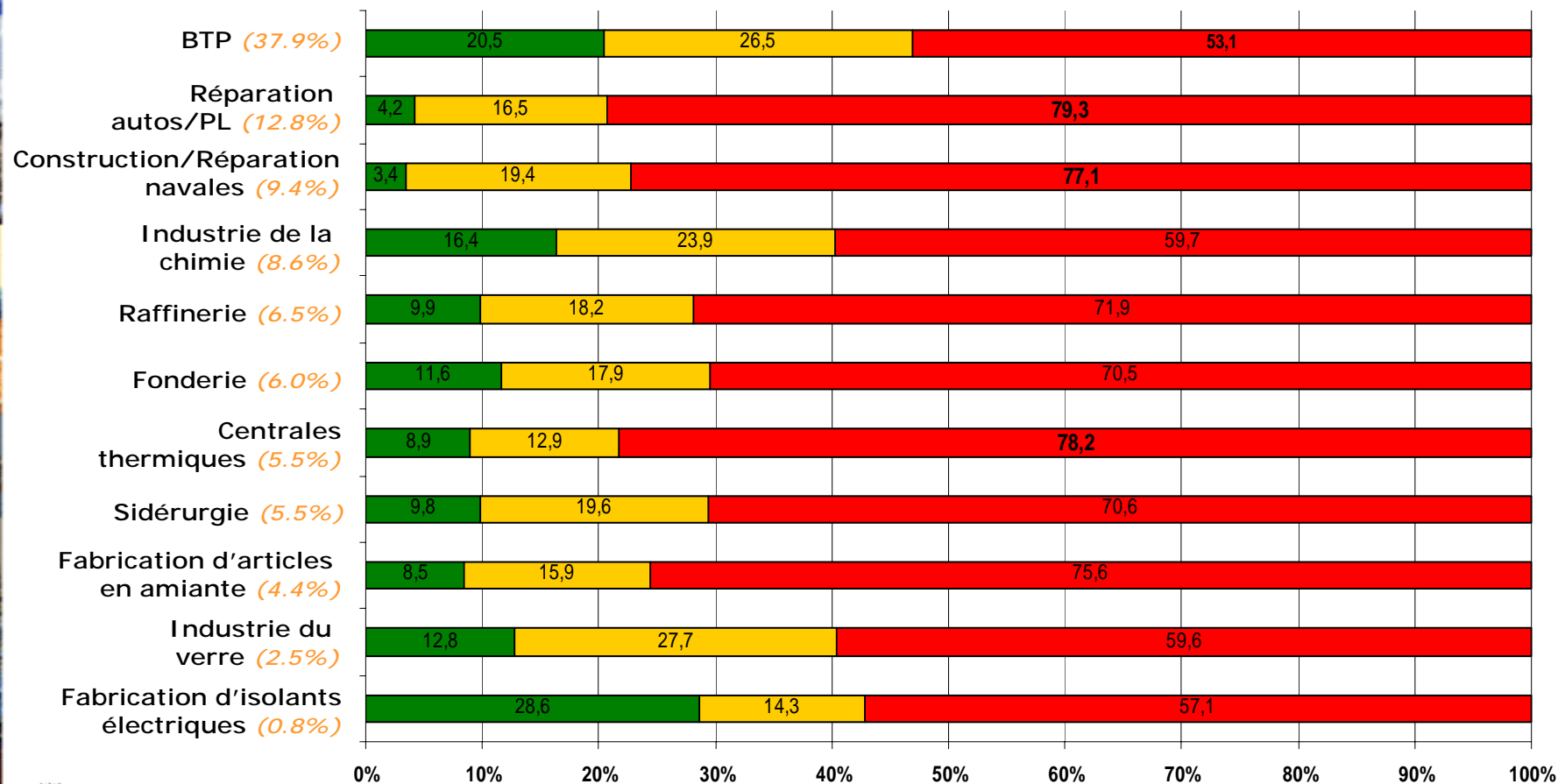


SURVEILLANCE POST-PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS

Résultats (1) : Secteurs d'activité exposants à l'amiante

Secteurs (% retraités)

■ % non exposé ■ % exposé niveau faible ■ % exposé niveau intermédiaire à fort

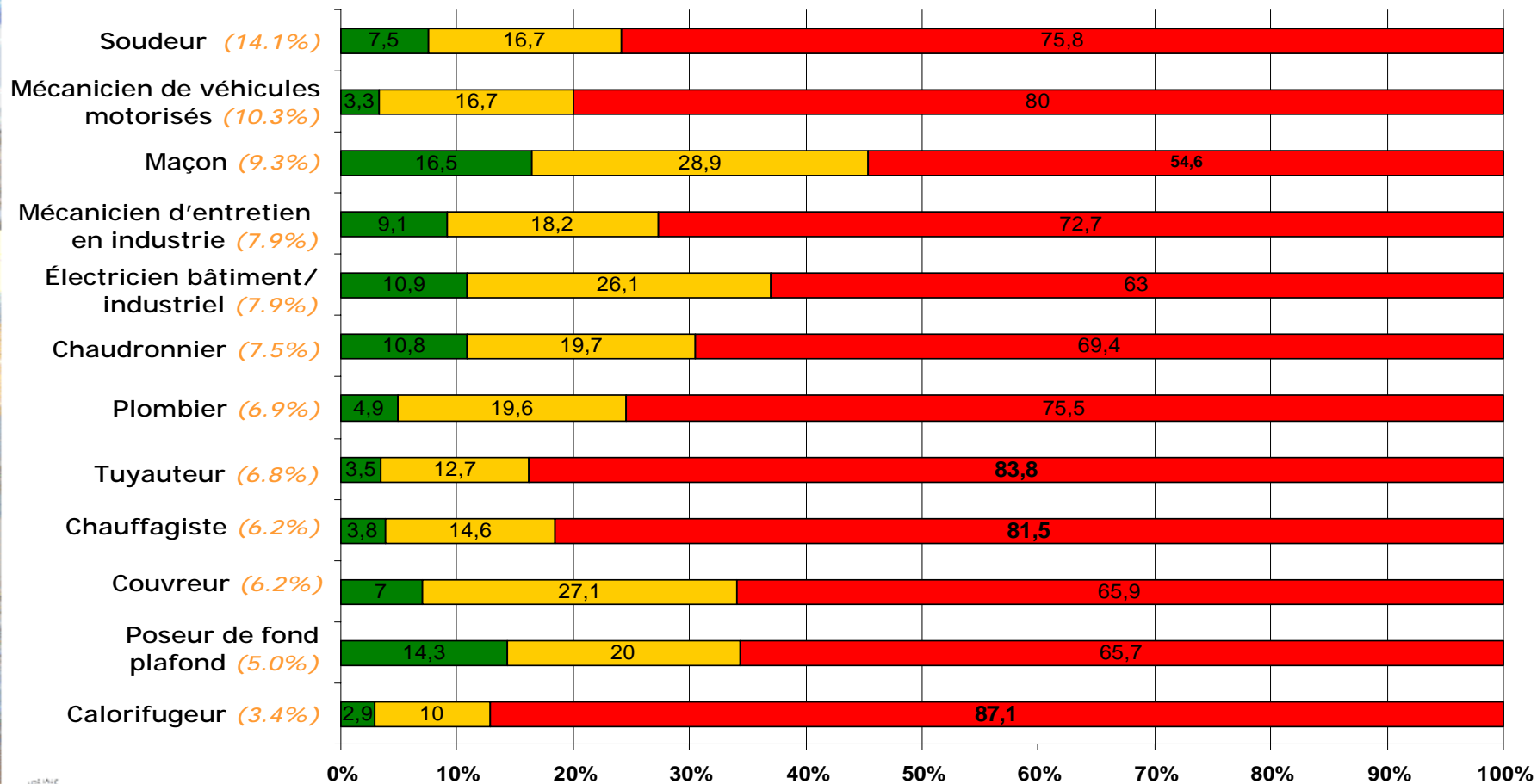


SURVEILLANCE POST-PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS

Résultats (2) : Emplois exposants à l'amiante

Emplois (% retraités)

■ % non exposé ■ % exposé niveau faible ■ % exposé niveau intermédiaire/fort

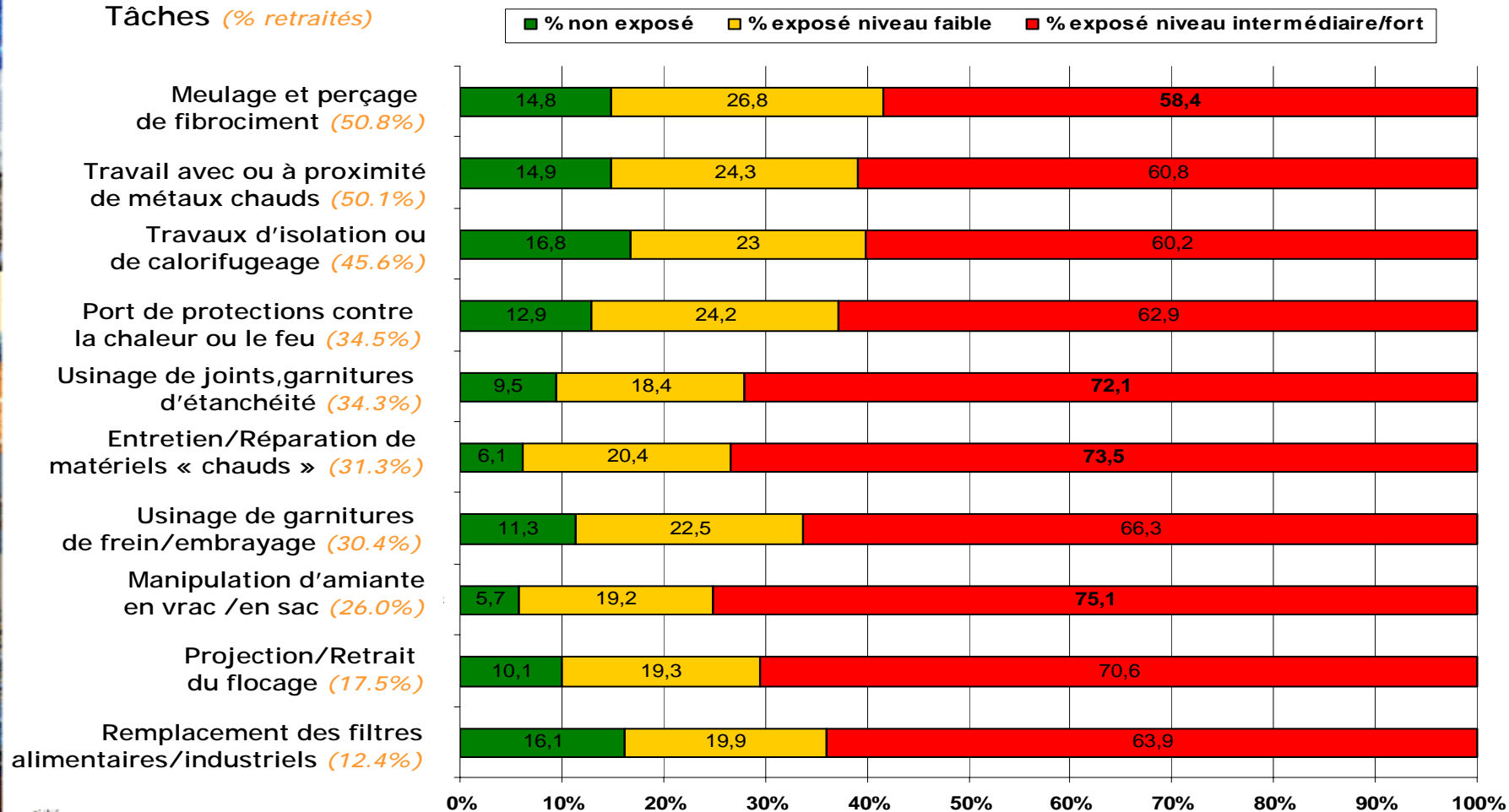


SPIRALE

SURVEILLANCE POST-PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS EXPOSÉS

Résultats (3) : Tâches exposantes à l'amiante

Tâches (% retraités)



Premières conclusions

- Bonne participation des retraités
 - Taux de réponse: 24% (50% avec relance),
 - Taux de venue aux CES : 40%
- Forte confirmation des retraités exposés, repérés par un autoquestionnaire filtre:
 - amiante: 76%
 - bois : 57%
- ~ 1 500 demandes de prises en charge SPP



Calendrier

- Rapport complémentaire : février 2008

- Poursuite du projet : janvier 2008
 - dans les 13 départements pilotes
 - ~30 000 retraités nés en 1944

- Généralisation du projet : ?
 - Autres départements
 - Autres cancérogènes

Partenariats

Réseau des Centres d'examens de santé

DST – InVS : programme ESPRI